

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT HUIT MAI DEUX MIL VINGT ET UN

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 28 MAI à 20h30

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINÉ, Laurence MEUNIER, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Jacques MEILHON, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs :

Mme Monia FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard ROMIER

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Olivier BAREILLE

Mme Béatrice BOULANGE donne pouvoir à Mme Isabelle SEIGLE-FERRAND

M. Hugues JEANTET donne pouvoir à Mme Renée TORRES

M. Clément PERRIER donne pouvoir à M. Marc ZIOLKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 24

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 5

CONVOCATION EN DATE : 21 mai

DATE D’AFFICHAGE : 4 juin

OBJET : Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions d'objectifs avec des associations sportives

-----n° 2021/051

VU le Code du sport, notamment les articles L113-2, R113-2 et R113-5,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1611-4 et L2121-29,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment les articles 9-1 et 10,

VU la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 modifiée relative à l'économie sociale et solidaire,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2021/007 du 4 février 2021 relative au concours aux associations,

CONSIDERANT les projets de conventions d'objectifs à intervenir entre la commune de Grézieu-la-Varenne et les associations sportives suivantes afin de formaliser les engagements de chacune des parties dans le cadre du développement des actions en faveur du sport : AG Karaté - AGG Gymnastique – Aïkido - ASG Basket - ASG Judo - ASG Tennis de Table - ASG Volley - Association des Familles – Boxing Club - Centre des Energies Chinoises - Lierre - Sou des Ecoles,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à conclure et signer les conventions d'objectifs avec les associations sportives suivantes telles qu'annexées à la présente délibération :
- AG Karaté
 - AGG Gymnastique
 - Aïkido
 - ASG Basket
 - ASG Judo
 - ASG Tennis de Table
 - ASG Volley
 - Association des Familles
 - Boxing Club
 - Centre des Energies Chinoises
 - Lierre
 - Sou des Ecoles

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME


Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne